

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 9 août 2021 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Nil Longpré

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-08-149

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 7.4 Vente d'un réservoir de diesel

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2021
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de juillet
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Formation sur le logiciel Élections
 - 7.2 - Réfection de la toiture de l'édifice municipal
 - 7.3 - Bris affectant la distribution et la consommation d'eau potable
 - 7.4 - Vente d'un réservoir de diesel
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Autorisation de feux d'artifice
- 9 - TRANSPORT
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Remplacement du débitmètre
 - 10.2 - Puits - Ajout d'une alarme sur l'interface opérateur

- 10.3 - Achat d'un ordinateur portable
- 10.4 - Appel d'offres - Travaux de génie civil et d'électricité
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - PIIA - 490 rue Principale (pavage d'asphalte)
 - 12.2 - PIIA - 490 rue Principale (enseigne)
 - 12.3 - PIIA - 490 rue Principale (clôture)
 - 12.4 - PIIA - 495 rue Principale (bâtiment accessoire)
 - 12.5 - Adhésion - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Système de chauffage - Cabane de la patinoire
 - 13.2 - Camping - Tarification 2022
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-08-150

3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 5 juillet 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

L'avis public n'ayant pas pu paraître dans l'Écho de Frontenac à la fin juillet, le projet de règlement 2021-04 sera soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le Maire Peter Manning le 7 septembre 2021.

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de juillet

Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'il n'a pas pu assister au Conseil des maires du 14 juillet dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de juillet 2021 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-08-151

7.1 - Formation sur le logiciel Élections

ATTENDU QUE les élections générales au niveau municipal et de la préfecture auront lieu le 7 novembre 2021.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE la secrétaire-administrative, Mme Maryse Morin, soit autorisée à s'inscrire à la formation sur les nouvelles procédures et les nouveautés du logiciel Élections offert par Infotech au coût de 245 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-152

7.2 - Réfection de la toiture de l'édifice municipal

ATTENDU QUE la toiture en bardeaux d'asphalte de l'édifice municipal doit être remplacée ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la soumission de Constructions Proteau et Frères inc. soit retenue au montant de 24 830,77 \$ plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit payée à même les fonds réservés pour le seuil de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-153

7.3 - Bris affectant la distribution et la consommation d'eau potable

CONSIDÉRANT le bris de la pompe du puits municipal survenu le 20 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE lors de cet événement, les réservoirs d'eau approvisionnant le réseau d'aqueduc ont été vidés;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux ont du réagir rapidement pour que les utilisateurs du réseau aient de l'eau potable à leur disposition, pour réparer le bris et donner un avis d'ébullition préventif pour répondre aux consignes du ministère de l'Environnement.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE les dépenses reliées à la réparation de la pompe, à l'approvisionnement des réservoirs par des citernes et à l'achat et la livraison d'eau potable soient payées à même les surplus non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-154

7.4 - Vente d'un réservoir de diesel

ATTENDU QUE la Municipalité a publié un avis de vente par appels d'offres à l'intérieur du publipostage daté du 18 mai dernier afin de procéder à la vente d'équipements municipaux usagés :

ATTENDU QU'aucun formulaire d'offre d'achat complété n'a été déposé au bureau municipal concernant le réservoir de diesel simple paroi (2015) qui n'est plus conforme aux normes exigées par l'assureur de la municipalité ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'autoriser la vente du réservoir de diesel simple paroi de 4366 litres à M. Jocelyn Grenier au coût de 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Autorisation de feux d'artifice

À titre informatif, une demande d'autorisation a été traitée de la part du Service de sécurité incendie Région Lac-Mégantic conformément au règlement 2017-09 concernant la constitution du service de sécurité incendie et des règles applicables en matière de sécurité incendie.

L'événement autorisé concerne des feux d'artifices qui seront faits par un artificier le 14 août à 21 h au 664 Chemin de la Rivière-Bergeron.

9 - TRANSPORT

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2021-08-155

10.1 - Remplacement du débitmètre

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au remplacement du système de mesure du débit d'eau potable par un nouveau débitmètre électromagnétique possédant une gamme de mesure permettant une meilleure fiabilité des lectures de débits faibles.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

DE retenir la soumission de Service Bell-Eau-Clerc inc. pour l'achat d'un nouveau compteur d'eau au prix de 3 995 \$ plus les taxes applicables et installation.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien - Nouveau réseau aqueduc (02-412-01-521).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-156

10.2 - Puits - Ajout d'une alarme sur l'interface opérateur

ATTENDU QU'aucun moyen ne permet actuellement à l'opérateur du réseau d'eau potable d'être informé d'un bris ou d'un bas niveau d'eau des réserves d'eau du puits municipal ;

ATTENDU QU'un système d'alarme installé sur l'interface opérateur permet d'intervenir plus tôt en cas de problème et de les résoudre plus rapidement pour atténuer l'impact sur le réseau d'aqueduc et pour ses utilisateurs.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

DE retenir la soumission d'Électro-Concept P.B.L. Inc.(no 13819) pour l'achat et l'installation d'un système d'alarme (courriel et texto) sur l'interface opérateur au montant de 4 260 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit payée à même les surplus cumulés non affectés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-157 10.3 - Achat d'un ordinateur portable

ATTENDU QUE l'accès à un ordinateur au garage municipal permettra aux opérateurs du réseau d'aqueduc et d'égouts de faire les rapports et les suivis nécessaires au bon fonctionnement du réseau et pour répondre aux exigences gouvernementales.

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

DE permettre l'achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante jusqu'à une dépense maximum de 1 500 \$ incluant leur installation dans le bureau situé au garage municipal.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Autres dépenses gestion administrative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-158 10.4 - Appel d'offres - Travaux de génie civil et d'électricité

ATTENDU QUE la protection du lac Mégantic est une priorité pour les quatre municipalités riveraines du lac Mégantic, soit Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

ATTENDU QUE les quatre municipalités ont fait le choix d'agir de façon concertée et qu'elles se sont associées afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic, agissant pour et au nom d'un regroupement composé des municipalités de Frontenac, Marston, Piopolis et Lac-Mégantic, a demandé des soumissions pour des travaux de génie civil et d'électricité pour l'implantation de barrières pour les accès publics au lac Mégantic;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été publié sur le site SE@O, et ce, conformément aux dispositions des articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic n'a reçu qu'une seule soumission, soit celle de la compagnie Lafontaine & Fils Inc. au montant de 238 347,84 \$, incluant toutes les taxes applicables ;

ATTENDU la recommandation de M. Marc-André Bédard, directeur adjoint du

Service récréatif, de la culture et de la vie active de Lac-Mégantic, en date du 30 juillet 2021 ainsi que celle du comité intermunicipal ;

ATTENDU QUE le contrat doit, pour être valide, être octroyé par résolution par chacune des municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités est partie prenante audit contrat et en assume sa part, soit 25% des coûts ;

ATTENDU QU' afin de répartir les coûts, le comité intermunicipal recommande de reporter en 2022 l'aménagement de la descente de bateaux du Lac-aux-Araignées.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

D'accepter la seule soumission conforme déposée le 13 juillet 2021 concernant les travaux de génie civil et d'électricité pour l'implantation de barrières aux accès publics de 5 descentes de bateaux au lac Mégantic, soit l'offre de la compagnie Lafontaine & Fils Inc., au prix de 238 347,84 \$, incluant toutes les taxes applicables et d'octroyer en deux étapes les travaux d'aménagement, soit 4 des 5 descentes de bateaux en 2021 et celle du Lac-aux-Araignées en 2022 ;

De financer la part de la Municipalité de 59 586,96 \$ (25%) à même le budget du poste Transfert aux activités d'investissement et les surplus non affectés.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2021-08-159

12.1 - PIIA - 490 rue Principale (pavage d'asphalte)

CONSIDÉRANT l'activité commerciale du lieu ;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions et l'emplacement respectent le règlement de zonage (article 9.8) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis autorise l'émission du permis à Mesdames Sylvie Morin et Karine Gosselin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-160

12.2 - PIIA - 490 rue Principale (enseigne)

CONSIDÉRANT l'activité commerciale du lieu ;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions et l'emplacement du panneau respectent le règlement de zonage (article 7.5.4) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis autorise l'émission du permis à Mesdames Sylvie Morin et Karine Gosselin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-161

12.3 - PIIA - 490 rue Principale (clôture)

CONSIDÉRANT l'activité commerciale du lieu ;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions et l'emplacement respectent le règlement de zonage (article 7.5.1.3) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne répond pas aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT l'aspect trop massif, trop imposant et trop foncé du métal en panneaux pleins ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au Conseil municipal de refuser la demande

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis refuse de délivrer le permis.

QUE le Conseil exige à Mesdames Sylvie Morin et Karine Gosselin de déposer une nouvelle proposition au CCU afin de rendre l'apparence de la clôture conforme aux critères du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-162

12.4 - PIIA - 495 rue Principale (bâtiment accessoire)

CONSIDÉRANT QUE les dimensions, l'emplacement du futur bâtiment et l'ensemble des exigences respectent le règlement de zonage (article 7.5.4) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au Conseil municipal d'accepter la demande.

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu

QUE le conseil municipal de Piopolis autorise l'émission du permis à M. François Villemaire pour la construction du bâtiment accessoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-163

12.5 - Adhésion - Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

ATTENDU QUE la mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière ;

ATTENDU QUE le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire ;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE la municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre du Comité de bassin de la rivière Chaudière pour 2021-2022.

QUE l'adhésion, au coût de 50 \$, soit payée à même le poste budgétaire 02-470-00-970 (Comité environnement)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2021-08-164

13.1 - Système de chauffage - Cabane de la patinoire

ATTENDU QUE le réservoir d'huile doit être remplacé à la demande de l'assureur de la Municipalité.

ATTENDU QUE le remplacement du système actuel par un chauffage électrique est recommandé par le directeur des travaux publics et de l'entretien des bâtiments.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la Municipalité retient la soumission de Philippe Mercier inc. au montant de 851 \$ plus les taxes applicables pour l'installation d'un spyder 4000w au plafond de la cabane de la patinoire avec un thermostat près du panneau électrique.

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien bâtiments – patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-08-165

13.2 - Camping - Tarification 2022

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE la tarification et l'horaire du camping pour la saison 2022 soit les suivants :

	Aucun service	Eau – Électricité	Eau – Égout Électricité
--	---------------	-------------------	-------------------------

JOUR (1 nuitée)	37 \$	40 \$	49 \$
SEMAINE (7 nuitées)	222 \$	240 \$	294 \$

Tarifs de base pour un maximum de 2 adultes et 5 enfants mineurs.

Des frais de réservation de 3,50 \$ sont exigibles

Les tarifs excluent les taxes applicables.

Personnes supplémentaires : 10 \$/nuitée/personne (taxes incluses)

La saison 2022 du camping municipal sera du 13 mai au 10 octobre 2022.

La tarification pour les visiteurs du camping et de la plage municipale soit :

- 12 ans et moins : gratuit
- 13 ans et plus : 5 \$ / personne / jour
- Pour tout groupe, peu importe l'âge : 50 \$ (réservation requise)

La tarification pour la location du quai soit : 14 \$ par jour au quai - 10 \$ à même la plage si impossibilité au quai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2021-08-166

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de juillet 2021 est déposée aux membres du Conseil.

2021-08-167

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)

Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette
Mairesse suppléante, santé et bien-être
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Santé et bien-être
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Mme Sarah Carrier
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier
Administration générale, sécurité publique, transport
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité Vert

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-08-168 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,

QUE la séance soit levée; il est 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de août 2021

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
1050	Addénergie	Service de gestion 3 ans- borne électrique	862.31 \$ <u>862.31 \$</u>
	ADMQ	Formation - Préparer et réussir rencontre les candidats	258.69 \$ <u>258.69 \$</u>
946	L'archiviste Michel Hamel	Gestion des archives - Bureau municipal	1 296.85 \$ <u>1 296.85 \$</u>
	Brandt	Oil filt - niveleuse	178.98 \$ <u>178.98 \$</u>
	Bruno Grenier	Bois cèdre - sentier	7 471.08 \$ <u>7 471.08 \$</u>
366	Camping Québec	Adhésion et plan de visibilité 2022	764.65 \$ <u>764.65 \$</u>
32	Carquest Pièces d'autos	LVOC Med Hardner, apprêt gris - Niveleuse Revêtement antirouille jaune - Niveleuse	116.47 \$ 114.10 \$ <u>230.57 \$</u>
594	Cherbourg	Papier à main, papier hyg, savon gel - Édifice + Halte Nettoyant, papier hyg, essuie-mains - Camping Gel à main désinfectant - Édifice + Halte	294.30 \$ 246.15 \$ 65.54 \$ <u>605.99 \$</u>
	Cain Lamarre	Cour municipal	188.33 \$ <u>188.33 \$</u>
	CTMatic	Lenovo - portable - Garage	1 001.14 \$ <u>1 001.14 \$</u>
	Communication Plus	Réseau-mobile août Réseau-mobile septembre	172.46 \$ 172.46 \$ <u>344.92 \$</u>
	Dany Grenier	Bois 13 1/2 corde - Camping	662.50 \$ <u>662.50 \$</u>
	Débroussaillage Gérard Bilodeau	Fauchage côté chemin 10hrs	747.34 \$ <u>747.34 \$</u>
	Dubé Équipement de bureau inc.	Caise papier (2X) 81/2x11 + 81/2x14 Insigne de convention	145.94 \$ 23.00 \$ <u>168.94 \$</u>
	EXP	MRLM - Descentes à bateau	3 493.81 \$ <u>3 493.81 \$</u>
	Écho de Frontenac	Avis public - Règlement 2021-04	173.38 \$ <u>173.38 \$</u>
	Fédération Québécoise des Mun	Honoraires - Réf ponceau rue Vieux Moulin Honoraires - Mise à niveau de la patinoire	3 315.80 \$ 1 472.11 \$ <u>4 787.91 \$</u>

46	Gosselin	Pneus et roues pour remorque	114.98 \$ <u>114.98 \$</u>
632	Jocelyn Roy Elect (2010) inc.	12 globe del - Halte	127.62 \$ <u>127.62 \$</u>
	Groupe BR Métal	Îlot multimatière en aluminium + transport	2 506.46 \$ <u>2 506.46 \$</u>
	Infotec	Webinaire élections - Granit Crédit	281.69 \$ <u>(109.22) \$</u> 172.47 \$
	Lafontaine et Fils inc.	Rechargement Rg Pionners Gravier concasse 0 3/4 tonne livré Rg Savane	8 546.11 \$ <u>23 282.08 \$</u> 31 828.19 \$
931	La Coop Lac-Mégantic / Lambton	Barre à clou - outil garage Adapt vidange - camping Poignée, adapt robinet, peint aérosol, mitaine lave-tout Bois sec, vis, pinceau, tire fond - sentier Lumière étanche, tube fluo - Camping Mousse isol vis brun - Maison LG Tube del - Camping Pistolet a calfeutrer + bois traité - Sentier	27.57 \$ 15.72 \$ 64.70 \$ 235.74 \$ 71.45 \$ 33.16 \$ 91.79 \$ 397.42 \$
		Manchon flexible, collier serrage - Borne sèche Quai Pio Tube del - Camping (retour 1)	61.65 \$ <u>(9.29) \$</u> 989.91 \$
	Le Magasin général	Essence camionnette 2021-08-30 Essence camionnette 2021-08-04 Tracteur à gazon 2021-08-10 Essence camionnette 2021-08-18 Essence VTT 2021-08-10	131.00 \$ 111.74 \$ 26.85 \$ 121.31 \$ <u>23.15 \$</u> 414.05 \$
	Marché Ami	Lysol aérosol - Toilette Quai Mouchoir, essuie-tout, savon vaiselle - garage	7.81 \$ 16.16 \$ <u>23.97 \$</u>
1205	Marie-Christine Picard	Lutte myriophylle à épis - Août 2021	206.96 \$ <u>206.96 \$</u>
936	Mario Lamontagne	Trappage de castor (chemin Beaulé + Rg Grenier)	230.80 \$ <u>230.80 \$</u>
	NIXO Experts-Conseils	Plan d'action - Syst épuration eau usées	1 344.00 \$ <u>1 344.00 \$</u>
	Ordinatech Estrie	Imprimante Brother - garage	225.64 \$ <u>225.64 \$</u>
111	Pièces d'autos L. Veilleux inc	Fitting hydraulique+boyau - Backo Repl insert, pillow block - remorque 4 roues Union, boyau 4sh, hose - Backo	238.00 \$ 50.38 \$ 84.93 \$ <u>373.31 \$</u>
	Recyclage Lac-Méantic	104 Chemin Vielle-Forge	70.87 \$ <u>70.87 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Gauge michelin - Outils Wrap - palette pour eau potable	105.78 \$ 50.65 \$ <u>156.43 \$</u>

	Robitaille équipement inc.	Pte carbure rotative - longue (boîte 40) Niveleuse	<u>1 326.81 \$</u> 1 326.81 \$
	Service Bell-eau-clerc inc.	Cuvutte joint de cire - Camping	<u>186.66 \$</u> 186.66 \$
	Sinto Inc	Brake Cleaner - Fourniture garage	<u>69.67 \$</u> 69.67 \$
	Soudure et Usinage M.C. inc	Bearing 1" shaft -Inter 2006	488.24 \$
		Plaque comm 3/16"+ tube + main d'œuvre - Inter 2006	1 147.88 \$
		Rond 1045 3/4" poli - Trailer VTT	<u>26.08 \$</u> 1 662.20 \$
	Transcontinental	Journal Constructo - App d'offre Ponceaux Vieux Moulin	<u>684.33 \$</u> 684.33 \$
1077	Vitrine Virtuelle	Loca. mensuelle - Camping (octobre)	97.76 \$
		Nom du Domaine Camping	86.23 \$
		Location mensuelle - Camping (septembre)	<u>80.46 \$</u> 264.45 \$
	Wurth	Gants, lunettes sécurité,couteau sécurité - Four.garage	<u>353.89 \$</u> 353.89 \$
1037	Xerox	Copies du 28 juin au 09 août 2021	<u>232.18 \$</u> 232.18 \$
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u>66 675.62 \$</u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois d'août 2021

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 131259590RP0001	3 976.39 \$ <u>3 976.39 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 131259590RP0001	10 889.28 \$ <u>10 889.28 \$</u>
Acceo	Sauvegarde en ligne - août 2021	51.68 \$ <u>51.68 \$</u>
Bell Canada	Internet de la Halte août 2021	70.13 \$ <u>70.13 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour août 2021- Maire	54.00 \$ <u>54.00 \$</u>
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping	282.36 \$
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur	198.00 \$
Câble-Axion	Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle	108.67 \$
Câble-Axion	Ligne internet - Garage	63.18 \$ <u>63.18 \$</u>
		652.21 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois août 2021	172.46 \$ <u>172.46 \$</u>
Eurofins	Échantillon 5534713-5534715-5607070 - Eaux usées	300.67 \$
	Échant. 5607068-5644755-4951-8712-8713-714- Eau potable	208.39 \$ <u>208.39 \$</u>
		509.06 \$
Hydro Québec	Électricité du 2021-07-07 au 2021-08-06 - Bât Sys Chau	42.52 \$
	Électricité du 2021-07-01 au 2021-07-31- Éclair. Public	244.34 \$ <u>244.34 \$</u>
		286.86 \$
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - août 2021	150.00 \$ <u>150.00 \$</u>
Primus	Téléphone garage 2021-07-22 au 2021-08-21	72.87 \$ <u>72.87 \$</u>
Visa Desjardins	Achats du mois juillet 2021	271.76 \$ <u>271.76 \$</u>
		271.76 \$
	Grand total des dépenses réccurentes	<u>17 219.70 \$</u>